

*Journal communautaire de Saint-Siméon*

# LE GOÉLAND

Volume 34, numéro 2 | Novembre - décembre 2017

## GRAND CHANGEMENTS AU JOURNAL LE GOÉLAND

À compter de janvier 2018, le JOURNAL LE GOÉLAND sera publié par la Municipalité de Saint-Siméon. Pour les articles à communiquer, vous devrez les faire parvenir à la Municipalité de Saint-Siméon à l'adresse COURRIEL suivante : [administration@stsimeon.ca](mailto:administration@stsimeon.ca).

*Lire la suite de l'article à la page 6*



## DANS CE NUMÉRO :

|              |       |
|--------------|-------|
| Municipalité | 3-4-5 |
| 50 ans et +  | 6     |
| Bibliothèque | 7     |
| Fermières    | 8-9   |
| Fabrique     | 10    |



# **JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SAINT-SIMÉON**

---

## **Municipalité de Saint-Siméon**

111, avenue de l'Église  
Saint-Siméon (Québec) G0C 3A0

Téléphone : 418 534-2155

Télécopieur : 418 534-3830

Courriel : [administration@stsimeon.ca](mailto:administration@stsimeon.ca)

**Le Goéland est une production du journal communautaire de Saint-Siméon inc.  
Dépôt légal : B. N/Q D8450678**

## **Conseil d'administration**

|                              |                                                                                                            |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Personne-ressource :         | Francine Poirier                                                                                           |
| Secrétariat :                | Édith Poirier                                                                                              |
| Trésorière :                 | Madone Arsenault                                                                                           |
| Conseillère :                | Caroline Cayouette                                                                                         |
| Conseillère :                | Alice Leblanc                                                                                              |
| Conseillère :                | Micheline Poirier                                                                                          |
| Conseiller :                 | Raoul Poirier                                                                                              |
| Publiciste :                 | Adéline Poirier                                                                                            |
| Mise en page et correction : | Francine Poirier, directrice<br>Huguette Lepage<br>Nathalie Arsenault<br>Louise Arsenault<br>Sylvie Bujold |

## **Politique d'information**

Le Goéland diffuse principalement l'information locale. Il favorise le traitement de l'information en fonction des intérêts et de l'amélioration de la qualité de vie de la population qu'il dessert.

Toute personne intéressée par les objectifs du Goéland peut collaborer au journal. L'auteur est responsable de l'article qu'il signe. Seule la prise de position éditoriale est endossée par le comité de rédaction.

Le comité de rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe des articles qui lui parviennent. Il se fait un point d'honneur de ne pas en corriger le sens. Le Goéland ne publie pas d'articles sexistes, racistes ou diffamatoires.

# Chroniques de la municipalité



## Lors de séances du Conseil municipal

### SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE

Une demande de dérogation mineure a été accordée pour le lot **5 595 552** :

Le propriétaire désire agrandir le bâtiment principal (commerce) de 3,66 m par 20,42 m vers l'arrière, à une distance variant de 1 m à plus de 5 m de la ligne arrière du lot, alors que le minimum prescrit est 5 m.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement et les rénovations vont améliorer l'apparence extérieure du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la présence des haies du voisin arrière va minimiser l'impact visuel de l'agrandissement;

ET compte tenu de l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme donné le 6 septembre 2017;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 595 552 du cadastre du Québec.

Monsieur le maire, Jean-Guy Poirier, a informé les personnes présentes que les résultats des tests effectués dans la rivière Saint-Siméon sont tous en dessous des normes gouvernementales.

Il a été résolu :

- ❖ que la Municipalité de Saint-Siméon autorise madame Huguette Lepage, responsable de la bibliothèque, à présenter une demande au Fonds jeunesse CDJL.
- ❖ d'accepter le budget révisé soumis par l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon. La contribution municipale se chiffre à 6 988 \$ pour l'année 2017.
- ❖ d'appuyer le Service ambulancier de la Baie dans ses démarches auprès du Centre intégré de Santé et de Services sociaux de la Gaspésie afin de transformer le véhicule de Caplan actuellement 7/14 (ambulanciers en attente d'appels à leur domicile) en chiffre à l'heure 24/24 (ambulanciers en attente d'appels directement à la caserne de Caplan).

### SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE

Des contributions financières ont été accordées à l'Association Épilepsie Gaspésie Sud et à la Ressource d'aide aux personnes handicapées Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine (R.A.P.H., Baie-des-Chaleurs).

Il a été résolu :

- ❖ que la Municipalité atteste que la programmation de travaux effectués dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

# Chroniques de la municipalité

Il a été résolu :

- ❖ que madame Annie Lévesque soit désignée à titre de substitut en cas d'absence de monsieur le maire, Jean-Guy Poirier, représentant de la Municipalité de Saint-Siméon au sein du comité de transition visant le regroupement des offices municipaux d'habitation.
- ❖ que le Centre communautaire de Saint-Siméon soit désormais nommé le Centre communautaire Jean-Guy Poirier, et ce, afin d'honorer les 40 ans à la mairie de monsieur Jean-Guy Poirier.

AVIS DE MOTION a été donné de l'adoption, lors d'une séance subséquente du Conseil de la municipalité de Saint-Siméon du Règlement numéro 455-17 modifiant le règlement numéro 362-09-2 (règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Siméon.

Ce règlement a pour objet et conséquence d'autoriser la classe d'usage numéro 2318 (Industrie artisanale de mets prêts-à-apporter) dans la zone 30-M (zone à dominance mixte). Toutes les dispositions afférentes à la zone 30-M demeurent toutefois inchangées.

De plus, en vertu des dispositions de l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la municipalité de Saint-Siméon informe la population que le présent avis de motion, visant à modifier le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Siméon, fait en sorte qu'aucun plan, permis ou certificat ne peuvent être émis ou approuvés pour l'exécution de travaux ou autres qui, advenant l'adoption du règlement de modification, seront prohibés dans la zone concernée.

Il y a eu ADOPTION du Règlement 454-17, établissant la rémunération du personnel électoral.

Il y a eu ADOPTION du 1<sup>er</sup> projet de Règlement numéro 455-17 modifiant le règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Siméon.

Une assemblée publique de consultation a eu lieu le lundi 13 novembre 2017, à 19 h 30, à la salle du Conseil de la municipalité de Saint-Siméon.

## SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE

Du soutien financier a été accordé à :

- la Fabrique de Saint-Siméon pour l'achat de sel à glace.
- au Tournoi novice de Bonaventure pour la 33<sup>e</sup> édition qui se tiendra du 25 au 28 janvier 2018.
- au Jeux des 50 ans et plus Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition des jeux qui aura lieu du 7 au 10 juin 2018 à Grande-Rivière.
- au Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel pour le journal de liaison, parutions 2017-2018.
- au collectif Aliment-Terre pour le souper de Noël qui se déroulera le 15 décembre 2017.

Il a été résolu :

- ❖ que le Conseil approuve les dépenses, totalisant 13 052 \$, pour les travaux exécutés dans le cadre d'une subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier municipal en 2017-2018 sur les chemins pour un montant subventionné de 10 290 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
- ❖ que monsieur Denis Gauthier soit désigné à titre de répondant et signataire de la Municipalité pour les effets bancaires, et ce, en remplacement de monsieur Jean-Guy Poirier.
- ❖ qu'une demande pour une nouvelle carte de crédit au nom de monsieur Denis Gauthier soit remplie par madame Nathalie Arsenault, directrice générale, et envoyée à Visa Desjardins
- ❖ de nommer monsieur Élie Arsenault à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, conformément à l'article 7 du règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme.

# Chroniques de la municipalité

- ❖ de nommer messieurs Royal Poirier et Stéphane-Alexandre Blais à titre de représentants de la Municipalité de Saint-Siméon pour les années 2017-2018 et 2018-2019.
- ❖ que monsieur Dial Lepage soit désigné à titre de maire suppléant de la Municipalité de Saint-Siméon pour une période de huit mois débutant le 13 novembre 2017 pour se terminer le 13 juillet 2018.
- ❖ d'accepter l'inscription de messieurs Richard Bourdages, Pierre Sarrazin et Pier-Olivier Bujold aux formations destinées aux nouveaux élus et données par la Fédération québécoise des Municipalités les 2 et 3 décembre 2017 à Bonaventure.
- ❖ que le Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon déclare le 19 novembre comme la Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate «Noeudvembre».

AVIS DE MOTION a été donné de l'adoption, lors d'une séance subséquente du Conseil de la municipalité, du Règlement 456-17, décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins municipaux pour la saison hivernale 2017-2018.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

AVIS DE MOTION a été donné de l'adoption, lors d'une séance extraordinaire, le 11 décembre 2017, du Règlement 457-17, concernant le budget et tarification de la Municipalité pour l'exercice financier 2018.

Il y a eu ADOPTION du 2<sup>e</sup> projet de Règlement numéro 455-17 modifiant le règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Siméon soit adopté.

Le 2<sup>e</sup> projet de règlement numéro 455-17 modifiant le règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Siméon contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement est disponible au bureau de la municipalité de Saint-Siméon aux fins de consultation.

**Lors de la période de questions** de ces séances, les sujets suivants ont été abordés :

- ❖ Divers échanges ont porté sur l'esthétique des véhicules ambulanciers, sur les modalités entourant les inscriptions à l'école des Découvertes et sur la vitesse excessive dans la route Poirier entre le boulevard Perron et le rang 2.
- ❖ Quelques questions ont porté sur le développement Richard, sur les programmes TECQ et PAARM, sur la possibilité d'ajouter la liste des logements à louer sur le site Internet de la Municipalité et sur la possibilité de diminuer la vitesse de la route Poirier entre les rangs 2 et 3.

*Prenez note que les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [www.stsimeon.ca](http://www.stsimeon.ca).*

## QUELQUES RAPPELS

### À propos de l'hiver qui s'annonce...

La Municipalité désire vous rappeler que :

- ❖ Nul ne peut jeter, déposer, lancer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou matière quelconque sur un chemin public de la municipalité.
- ❖ Nul ne peut projeter, souffler ou déposer un andain de neige ou la neige recouvrant un terrain privé sur une chaussée ou sur un trottoir que la municipalité déneige.
- ❖ Nul ne peut traverser la neige du côté opposé de l'entrée qu'il déneige pour la laisser sur l'emprise d'un chemin municipal.

Nous profitons également de l'occasion pour vous demander de ne pas déposer vos bacs d'ordures et de recyclage sur le trottoir pendant la période hivernale. Votre collaboration sera grandement appréciée par l'équipe de déneigement.





## **GRANDS CHANGEMENTS AU JOURNAL LE GOÉLAND**

*À compter de janvier 2018, le JOURNAL LE GOÉLAND sera publié par la Municipalité de Saint-Siméon. Pour les articles à communiquer, vous devrez les faire parvenir à la Municipalité de Saint-Siméon à l'adresse COURRIEL suivante : [administration@stsimeon.ca](mailto:administration@stsimeon.ca).*

*Pour les abonnés de l'extérieur, le journal de novembre-décembre sera le dernier que vous recevrez et à compter de janvier 2018, vous devrez vous rendre sur le site de la Municipalité de Saint-Siméon pour visualiser le journal communautaire.*

*De plus, le comité profite de l'occasion pour exprimer sa gratitude à tous les bénévoles qui ont œuvré au JOURNAL LE GOÉLAND et leur dire MERCI pour leur grande générosité, leur disponibilité et pour tous les services rendus.*



## **Club des 50 ans et plus**

Bonjour,

Vous êtes sûrement dans vos préparatifs pour la période des fêtes, chacun s'active dans les pâtés, pâtisseries, cadeaux et décorations. C'est un recommencement à chaque année mais combien agréable de perpétuer cette belle tradition qui fait surtout le bonheur des petits et parfois des grands!

Les rassemblements de famille apportent tellement de bonheur dans cette magnifique ambiance festive, profitons-en grandement!

Les activités régulières du club sont toujours présentes, soit le baseball poche, la pétanque, et vie active; tout va bien et le monde s'amuse dans la joie.

Au début de novembre, l'équipe de baseball poche a participé à un tournoi à Caplan et s'est classée en 3<sup>e</sup> position avec une partie de 64, BRAVO à toute l'équipe pour vos efforts et on a surtout eu bien du plaisir!...

Le club a fait un don de 100 \$ au bingo de l'église et 50 \$ au Centre d'action bénévole pour les paniers de Noël, un gros merci pour votre générosité.

La vente des billets pour le tirage de l'auto des Jeux des 50 ans et + en juin a rapporté 430 \$ au club et les danses 277 \$, merci aux bénévoles qui ont vendu les billets et à Marc et Édith pour les danses. En juin prochain, les Jeux des 50 ans et + se dérouleront à Grande-Rivière.

Le souper de Noël est prévu pour le samedi 13 janvier, ce sera un repas chaud préparé par M<sup>me</sup> Andrée Goulet, des brochettes de poulet au coût de 25 \$ pour les membres et membres-amis et 28 \$ pour les non-membres. On finit la soirée en beauté avec la musique de Martin-Steven Grenier qui sait si bien nous faire danser.

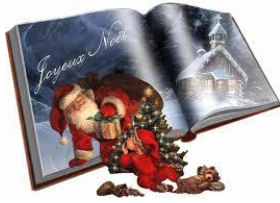
Des billets sont présentement en vente auprès des membres du comité, des informations suivront par réseau téléphonique.

Si vous n'avez pas votre carte de membre, il serait temps de vous la procurer. Nous sommes actuellement 147 membres.

Je vous souhaite un agréable temps des fêtes, un très JOYEUX NOËL, une année remplie de bonheur et la santé en cadeau!!!

Lina Bourdages





## Bibliothèque

Bonjour,

Déjà le dernier Goéland de l'année, comme le temps passe vite. Cela veut dire que l'hiver est à nos portes. Comme d'habitude, nous nous organiserons sûrement pour profiter de cette saison et des plaisirs qu'elle nous apporte.

Le 24 octobre dernier, durant la semaine du Festival du livre, nous avons eu le plaisir de recevoir l'auteure, Odette Mainville, à la bibliothèque. Cette gaspésienne, native de Saint-Majorique, a captivé l'attention des personnes présentes car elle était très intéressante, généreuse. En plus de tous ses écrits spéciaux, elle a écrit deux livres entre autres : **Le curé d'Anjou** et **La fille-mère et le soldat** dont l'action se passe en territoire gaspésien. Ces deux titres sont disponibles à la bibliothèque.

Durant le mois d'octobre, les maires étaient invités à faire connaître une de leurs lectures préférées. Plusieurs maires ont participé et on a pu les lire sur la page Facebook des bibliothèques. Un tirage au sort a été fait entre les participants et leur bibliothèque remporte un chèque-cadeau d'une valeur de 600 \$ dans une librairie de la région.

### Voici la gagnante et les gagnants :

- ✓ Madame Louisette Langlois, maire de Chandler, pour les bibliothèques de Chandler et Newport
- ✓ M. Roch Audet, maire de Bonaventure, pour la bibliothèque Françoise-Bujold
- ✓ M. Gérard Porlier, maire de Saint-Alphonse, pour la bibliothèque ABC du savoir de Saint-Alphonse.

Je vous invite à consulter la page Facebook de notre bibliothèque en tapant : *Bibliothèque Saint-Siméon* et vous pourrez suivre nos activités.

Présentement les enfants de 12 ans et moins participent à un concours de coloriage. De beaux cadeaux (livres, bricolage) seront distribués aux 10 gagnants. Notre bibliothèque a toujours été chanceuse pour mériter quelques-uns de ces prix.

La rotation a eu lieu en novembre dernier. Une bonne partie de notre collection déposée a été changée. Recherchez les rondelles « orange » pour voir ces derniers arrivages.

Pour la période des fêtes, la bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et la réouverture se fera le mardi 2 janvier 2018.

Notre bibliothèque fonctionne avec une équipe de bénévoles. Certaines y travaillent depuis le tout début en 1978. Pour assurer la relève, nous aurions besoin d'autres personnes désireuses d'y faire quelques heures de bénévolat annuellement. Les personnes intéressées sont priées de donner leur nom à la bibliothèque.

Voici en terminant quelques titres proposés en demandes spéciales :

| Titre                              | Auteur                               |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Origine                            | Dan Brown                            |
| Quand t'es née pour un p'tit pain  | Denise Filiatrault et Danièle Lorain |
| Le temps de le dire (tome 2)       | Michel Langlois                      |
| Les paroissiens de Champs-de-grâce | Carole Auger-Richard                 |
| Affaires privées                   | Marie Laberge                        |
| Le temps des seigneurs             | Dan Bigras                           |
| L'année sans été (tome 3)          | Julie Lemieux                        |
| Les enfants de Mathias             | Denis Monette                        |
| La louve aux abois                 | Daniel Lessard                       |

Je souhaite de Joyeuses Fêtes à chacune et chacun, une belle année 2018 remplie de bonheur, de santé et de belles lectures!

Au plaisir de vous servir en 2018!

Huguette Lepage, responsable





## CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-SIMÉON

Bonjour tout le monde,

Au moment d'écrire ces lignes, les premiers flocons se sont montré le bout du nez. Hé oui, il va y avoir de la neige cet hiver! Et pour se garder au chaud, nous continuerons à tisser et à tricoter!

Les ateliers vont bon train et déjà des pantoufles, des couvertures, des tricotots feront certainement partie des cadeaux de Noël. Les ateliers se tiennent toujours le mardi après-midi et tout le monde est invité à y participer. Vous pouvez simplement amener votre tricot ou venir apprendre à tricoter.

Les derniers ateliers portaient sur la broderie Suisse. Les 5 et 12 décembre, nous fabriquerons des étiquettes pour garnir les cadeaux de Noël. Amenez vos idées et venez bricoler avec nous.

### Journée d'automne et Journée des Arts Textiles

Dès le début de l'année, nous avons eu notre rencontre automnale à Maria. Les membres du Conseil d'administration étaient présents. Des informations pertinentes nous ont été communiquées afin de bien commencer cette nouvelle année. Pour la journée des Arts textiles, nous avons reçu les informations sur les pièces à présenter, soit tricot, tissage, couture et broderie. De nouveaux défis nous attendent et je suis convaincue qu'ils seront relevés avec brio.

### Les journées de la Culture

Comme à chaque année, nous avons reçu les jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'école des Découvertes. Toujours aussi intéressés et curieux, ces jeunes font preuve de beaucoup de patience et de curiosité. Ils ont appris à tricoter et à tisser. Ils ont commencé un linge à vaisselle et en une heure et demie seulement, ils ont réalisé 20 pouces sur la pièce. Un élève aura le plaisir de se voir attribuer le linge par tirage au sort. Un beau souvenir!

Notre projet cette année est d'installer en permanence à l'école un petit métier de table. Ils pourront ainsi au courant de l'année, parfaire leur expérience de tissage. Et si tout se passe comme prévu, chaque élève aura réalisé son petit napperon.



### Sapin de Noël

Cette année, le projet de garnir un sapin de Noël dans la grande salle du Centre communautaire servira à y exposer nos créations. De belles broderies suisses montées dans des anneaux de bois ainsi que des guirlandes d'étoiles en tissus ont été réalisées lors de nos ateliers.



Une petite nouveauté s'est aussi ajoutée à nos ateliers du mardi après-midi. Nous y avons ajouté un 30 minutes de marche de 13 h à 13 h 30. Comme on le sait, l'activité physique, si minime soit-elle, est bénéfique pour la santé. Alors, on chausse nos souliers et on met nos tuques! On arrive à l'atelier les poumons remplis d'air frais et pleines d'énergie. On vous partage ici un tableau des bienfaits de la marche paru sur Facebook dernièrement.



Alors faites un effort et mettez à votre horaire quotidien, un petit 30 minutes de marche!





CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-SIMÉON

SUITE...

Pour celles qui veulent un petit défi, voici un patron de col facile à réaliser. Qui sait, peut-être aurez-vous la piqure du tricot!

### PATRON DE TUBE (SNOOD) TRICOT par Louise Henry



Matériel :

100 grammes de laine # 4

Aiguille circulaire # 5 ou selon la grosseur recommandée sur votre balle de laine.

m. end : maille endroit

m. env. : maille envers

j. s. : jetée simple

Monter 90 ou 100 mailles (si on aime avoir un col plus ou moins serré)

Rang 1 endroit :

Mettre un marqueur de mailles à la fin de votre rang (pour identifier le changement de rang)

Rg 2 : 1 m. end., 1 m. env.

Reprendre rg. 1 et 2 sur 17 cm.

1 rg env., 1 rg end., 1 rg env

1 rg end comme suit : 1m. end, \*1 j. s., 2 m. ens.,

2 m. end.\* reprendre de \* à \* jusqu'à la fin du rang  
(1 rg env., 1 rg End ) 4X

Terminer par un rang endroit en rabattant toutes les mailles.

Fabriquer un cordon de couleur contrastante et le passé dans les ouvertures du haut du tube.

Décorer d'une fleur ou d'un gros bouton si désiré.

Bon tricot!

### Souper de Noël

Le 13 décembre prochain aura lieu notre souper de Noël. *Pot lock au menu* et bien du plaisir.

Bienvenue aux membres!

En terminant, votre Cercle de Fermières vous souhaite un bel hiver!

Un Joyeux Temps des Fêtes avec tous ceux que vous aimez. Profitez au maximum de tous ces petits moments de bonheur, devant un bon chocolat chaud et bien sûr de bonnes galettes.

Au plaisir!

Louise Henry, présidente



### Chevaliers de Colomb

Les cartes de membres 2018 sont disponibles. Vous pouvez communiquer avec M. Jean-Paul Cayouette, le secrétaire financier, pour vous en procurer.

Le bouteillement des Chevaliers se fera le 6 janvier 2018.

Si vous prévoyez être absents, vous pouvez laisser vos bouteilles à l'entrée extérieure.

En cette année sous le thème « Unis tous les jours pour la Famille », les Chevaliers de Colomb du Conseil Baie-des-Chaleurs 10394-65 vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne Année!

Stéphane-Alexandre Blais  
Grand-Chevalier





## **FABRIQUE DE SAINT-SIMÉON**

### **SOIRÉE DE L'ÉGLISE**

Encore cette année, notre soirée de l'église a connu un franc succès. Grâce aux généreux commanditaires, aux dons reçus à la fabrique, à la vente de billets et à notre soirée de bingo, nous avons réalisé un bénéfice net de 7 586 \$.

Les gagnants du tirage des billets sont :

M<sup>me</sup>. Chantal Arsenault → 200 \$  
M<sup>r</sup>. Roger Bourdages → 100 \$  
M<sup>me</sup> Julie Appleby → 100 \$

Merci à la population, à tous les bénévoles qui ont rendu possible le succès de la 78<sup>e</sup> soirée de l'église.

De plus, nous vous informons que les enveloppes du mois et de la semaine seront disponibles à compter du 10 décembre 2017.

En terminant, nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne Année 2018!



### **Avis de décès**

- ◆ M<sup>me</sup> Laurine Poirier, épouse de feu M. Janvier Paquet, décédée le 31 octobre 2017 à l'âge de 89 ans et 11 mois.
- ◆ M. Jean-Yves Poirier, époux de M<sup>me</sup> Marcelle Lefèvre, domicilié à Laval, autrefois de Saint-Siméon (frère de M<sup>me</sup> Rose-Annette Poirier), décédé le 24 novembre 2017 à l'âge de 70 ans.

## **FABRIQUE DE SAINT-SIMÉON DÉPART DU PRÉSIDENT**

À toutes les paroissiennes et à tous les paroissiens,

*Je tiens à vous remercier personnellement pour tout le travail que nous avons accompli ensemble durant ces neuf dernières années à notre fabrique.*

*Après mes mandats réglementaires au 31 décembre 2017, je quitte la présidence avec la fierté du travail accompli grâce à l'implication de chacune et chacun de vous.*

*Je tiens à remercier particulièrement le conseil qui m'a si bien épaulé durant toutes ces années. Merci aussi à tous les bénévoles qui de près ou de loin ont contribué à maintenir notre église vivante.*

*Je continuerai mon implication comme bénévole auprès des personnes assignées à continuer le travail si important pour la survie de notre église.*

*Je vous remercie,*

*Nelson Bujold*

### **TIRAGE AU PROFIT DE LA CHORALE LA VOIX DES ONDES**

- 1<sup>er</sup> prix – 5 cordes de bois Donat Bujold  
M<sup>me</sup> Diane Arbour
- 2<sup>e</sup> prix – Cafetière Keurig avec café Breuvages Gaspé  
M<sup>me</sup> Monique Bujold
- 3<sup>e</sup> prix – Scie mécanique stihl 16 - Géo mécanique  
M<sup>me</sup> Marie-Lise Arsenault
- 4<sup>e</sup> prix – Machine à pain Home Hardware  
M<sup>me</sup> Rose-Marie Brière
- 5<sup>e</sup> prix – Lunettes solaires Iris Renée Thibault  
M<sup>me</sup> Janick Berger
- 6<sup>e</sup> prix – Couverture tissée (Gilberte et Marie-Lise Arsenault)  
M<sup>me</sup> Micheline Cyr
- 7<sup>e</sup> prix – Panier-cadeaux Salon Elle et Lui (Guylaine) et Au coin de la coiffure et représentante Arbone (Rachel)  
M. Louis Rioux
- 8<sup>e</sup> prix – Deux certificats-cadeaux Uniprix Bonaventure et Produits Mary Kay (Geneviève D'Astous, représentante)  
M<sup>me</sup> Janick Berger

## CHRONIQUE SÉCURITÉ RÉSIDENTIELLE

Avec l'approche de la saison froide, notre chronique sécurité est de retour! Voilà des points à prendre en considération.

Si les détecteurs de fumée dans votre maison ont plus de dix ans, il est temps de les remplacer. N'attendez pas, vérifiez la date. C'est un message que la plupart des pompiers vous diront.

Peu de propriétaires connaissent l'âge de leurs détecteurs de fumée, mais il est facile de le découvrir : il suffit de dévisser chaque détecteur de son support et de vérifier la date de fabrication au dos ou d'expiration.

**Vos détecteurs d'incendie et de fumée devraient alerter automatiquement les services d'urgence. Les détecteurs fournissent plus de sécurité lorsqu'ils font partie d'un système de sécurité connecté**

Car si un propriétaire est absent de la maison pour le travail ou un voyage, la maison ne sera pas protégée. Les voisins sont mis en danger si le feu se propage. Vos animaux domestiques sont en danger.

Une ligne téléphonique terrestre peut être endommagée lors de tempêtes si les branches tombent sur les fils. En revanche, une connexion cellulaire dédiée en permanence fournit un signal hautement fiable, tandis que la batterie de secours conserve ce signal fort pendant une panne de courant. Les alertes sont acheminées de manière fiable aux services d'urgence et au propriétaire.

### À propos des extincteurs portatifs ABC résidentiels

Les extincteurs portatifs ne doivent être utilisés que pour des feux naissants. N'oubliez pas : en cas d'incendie, vous n'avez que trois minutes pour sortir avant d'être asphyxié par la fumée.

#### 1- Inspection annuelle

Les extincteurs doivent être inspectés visuellement au moins une fois par année. Cette inspection consiste à renverser les extincteurs ainsi qu'à les secouer, tête en bas, afin de décompacter la poudre qu'ils contiennent.

#### 2- Entretien Préventif

Extincteur à poudre : tous les 6 ans. Travaux à effectuer : Vérification de la poudre (remplacement au besoin) et vérification du bon fonctionnement de l'appareil. Un collet de vérification ainsi qu'une étiquette SIMDUT indiquant la date de l'entretien doit être apposé conformément à la norme NFPA10.

#### 3- Test hydrostatique

Ce test consiste à s'assurer du bon état du contenant en le soumettant à une pression déterminée par le fabricant. Extincteur à poudre (ABC) : tous les 12 ans.

#### 4- Recharge

Lorsque qu'un extincteur a été utilisé, même partiellement, il doit être rechargé à nouveau sans délai. À noter qu'une recharge ne constitue pas un entretien préventif.

#### 5- Sécurité

La compagnie qui procède à l'entretien de votre extincteur doit obligatoirement vous en prêter un de recharge, le temps qu'il est à l'inspection/maintenance. Lorsque celle-ci est vraiment faite, une rondelle de carton sera autour du cou de l'extincteur signifiant qu'il a été ouvert et rempli.

Méfiez-vous des « experts » qui veulent les voir absolument, et qui prétendent qu'on doit les remplir aux 2 ans. Ils exigent souvent de façon arrogante de les voir, sous prétexte d'être mandaté. S'ils n'ont pas de badge, de véhicule lettré ou de vêtements à l'effigie de la compagnie qu'ils représentent, ne leur remettez pas votre extincteur. Certaines compagnies changent de noms. Vérifiez vos factures passées, voir 2 factures identiques avec même logo mais nom différent vous mettra la puce à l'oreille.

**Stéphane Paquet**  
**Agent en sécurité résidentielle**





## *Le Noël du Bonheur C'est pour toi...*

Seule, seul à Noël, oublie « ça » pour une 23<sup>e</sup> année. L'organisme CONTACT EMPLOI organise la grande fête « LE NOËL DU BONHEUR » le 28 décembre prochain pour les personnes seules durant les fêtes.

**Quand :** Le jeudi 28 décembre 2017

**Où :** Centre communautaire de  
Saint-Siméon  
(127 boulevard Perron ouest)

**Pour qui?** Toute personne seule durant la  
période des fêtes (résidant dans la  
MRC de Bonaventure)

**Âge :** 0 à 100 ans

**Inscription :** Obligatoire avant le 22 décembre à  
16 h au 418 534-2449

### **Horaire**

16 h : Accueil  
16 h 30 : Mot de bienvenue  
16 h 45 : Réflexion sur la fête de Noël  
17 h 15 : Musique et animation  
17 h 30 : Souper  
19 h : Des surprises et des jeux  
19 h 30 : Histoire de Noël  
19 h 45 : Musique, danse et animation avec  
AMAQ de Québec  
20 h : Encore des surprises et d'autres  
jeux...  
20 h 15 : Arrivée du Père Noël avec la Fée des  
étoiles  
20 h 30 : Distribution de cadeaux personnalisés  
pour tous  
21 h 15 : La danse continue et d'autres  
joyeuses surprises...



## **RESSOURCE D'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

### **21<sup>e</sup> TÉLÉRADIOTHON**

La Ressource d'aide aux Personnes Handicapées, vous invite au **21<sup>e</sup> Téléradiophon**, veuillez prendre note que, pour l'événement, il y aura des centrales téléphoniques sur le territoire de Matapédia à Percé, afin d'amasser les dons.

Pour le secteur de Saint-Siméon, M<sup>me</sup> Évangéline Poirier, Cercle de Fermières, bénévoles seront sur place pour la sollicitation téléphonique et pour recevoir vos dons.

**Quand :** Le dimanche 21 janvier 2018

**Endroit :** Sous-sol du Centre communautaire de  
Saint-Siméon

**C'est ensemble qu'on peut faire toute la  
différence...**

Merci de votre précieuse collaboration!

**Martine Audet, coordonnatrice**  
**Ressource d'aide aux personnes handicapées**  
**Baie-des-Chaleurs**

**Téléphone :** 418 534-5676

**Télécopieur:** 418 534-5677

**Adresse courriel :**  
[laressourcebdc@globetrotter.net](mailto:laressourcebdc@globetrotter.net)

**Site web :** [www.laressource.tv](http://www.laressource.tv)







## Voici notre programmation de l'automne 2018

- **Accueil, écoute, support, référence, friperie 0-2 ans, troc-livres et centre de documentation** disponibles dans l'espace « milieu de vie » ouvert du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30, dès le 16 janvier.
- **Félicitations, vous allez devenir parents!\*** Soirée permettant d'échanger sur les multiples questions que suscitent les premiers mois de la grossesse. Offerte aux couples qui attendent un enfant ou qui s'y préparent. 1 mercredi/saison, de 18 h 30 à 21 h. Rencontre de l'hiver le 21 février. **Gratuit.**
- **« En attendant bébé... »\* Rencontres prénatales pour les couples comprenant quatre soirées prénatales et une journée de préparation à la naissance et débutant le mardi 16 janvier de 18 h 30 à 21 h 30.** Coût\* : 65 \$/couple. Appelez-nous pour nous faire part de vos besoins, car une 2<sup>e</sup> série en hiver sera peut-être offerte!
- **Yoga prénatal\*** Série de 7 rencontres offertes le jeudi soir à partir du 27 février, de 18 h 30 à 20 h 30. Coût : 75 \$/série. Cette activité permet aussi aux futures mères d'échanger sur leurs réalités.
- **Journée intensive de préparation à la naissance\*** 1 samedi/mois de 9 h 30 à 17 h 30, offerte dans le dernier trimestre de la grossesse\*. Coût 50 \$/journée/couple. Prochaines journées : 17 mars, 21 avril et autres possibilités, s'il y a lieu. Appelez-nous pour nous faire part de vos besoins.
- **Retrouvailles post-natales\*** le jeudi 18 janvier de 13 h à 16 h. Les parents sont invités à venir partager leur histoire de naissance et présenter leur poupon! **Gratuit.**
- **Halte Répit-poupons\* (pour bébés 0-12 mois)** les mercredis de 13 h 30 à 16 h, dès le 31 janvier. Inscription demandée pour le lundi précédent. **Gratuit.**
- **Halte Garderie\* (enfants de 12 mois à 5 ans)** : Dès le jeudi 18 janvier. Tous les jeudis sauf le dernier jeudi du mois à Bonaventure et le premier et dernier lundi du mois à Bonaventure. Tous les derniers jeudis du mois à Paspébiac à partir du 25 janvier. **Gratuit**
- **Causeries-familles.** Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30. Pour débiter la saison, nous vous attendons pour un **spécial brunch** à 10 h, le 23 janvier! Inscription demandée pour le brunch pour le jeudi 18 janvier 16 h. **Gratuit.**
- **Atelier de massage pour bébé\*** : série de 5 rencontres les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30, dès le 25 janvier. Coût 55 \$/série.

- **Yoga postnatal\*** pour une remise en forme suite à l'accouchement, par le biais d'exercices de soulagement et de renforcement, avec travail spécifique pour le périnée et les abdos, suivi de détente-relaxation. 7 rencontres les mercredis, de 13 h 30 à 15 h 30, à compter du 7 février. Coût: 75 \$/session avec possibilité d'utiliser la halte répit-poupon 0-1 an gratuitement.
- **Entraînement maman-bébé/papa-bébé\*** entraînement intérieur qui vise à améliorer la capacité cardio-vasculaire et musculaire avec bébé en porte-bébé et une partie du cours au sol sur tapis. Les mercredis de 10 h à 11 h, à partir du 14 février. Prêt de porte-bébé possible. Coût 85 \$/8 rencontres.
- **Café-rencontre de soir / parents d'enfants 0-18 ans**, 1 à 2 fois par mois, les mercredis soir, de 19 h à 21 h. Appelez-nous pour nous partager les sujets qui vous intéressent! **Gratuit.**
- **Ateliers Ratatam\*** série de 6 rencontres pour le plaisir de bouger en famille! Pour les enfants de 2 à 5 ans et leurs parents. À Paspébiac le samedi matin de 10 h à 11 h à partir du 20 janvier. **Gratuit.**
- **Sa-me-di d'être avec toi!** Activités ludiques, sportives ou récréatives parents/enfants les samedis matins, 3 fois par année. **Gratuit.**
- **Service de référence au réseau des Accompagnantes de la Baie** (accompagnement avant, pendant, après la naissance, accompagnement lors de deuil périnatal, etc.).

### Ateliers aussi offerts aux locaux de la Maison de la Famille :

- **Causeries allaitement**, offertes par Supports-Lait, le dernier lundi du mois de 9 h 30 à 11 h 30, dès le 29 janvier. **Gratuit.**

Toutes les activités portant l'étoile nécessitent une inscription à l'avance. À noter que les coûts d'inscription et de déplacement ne doivent en aucun temps être un empêchement à participer aux divers ateliers offerts. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet! À noter que les dates de début de sessions peuvent retarder pour attendre qu'un groupe soit complet.

**L'équipe de La Maison de la Famille-MRC Bonaventure vous invite à venir vous ressourcer et partager votre couleur!**

105, avenue Grand-Pré, local 104, Bonaventure

Par courriel ou pour inscription : 418-534-4449 OU [mdfanimation@navique.com](mailto:mdfanimation@navique.com)

Pour rejoindre la coordination : [amigobonaventure@navique.com](mailto:amigobonaventure@navique.com)



### **Boutique et exposition de Noël au Musée acadien du Québec**

Le Musée acadien du Québec, à Bonaventure, vous invite à faire vos emplettes de Noël en toute quiétude dans l'ambiance chaleureuse de sa boutique de Noël.

Nos artistes et artisan-es de la Gaspésie présentent leurs productions récentes et offrent une gamme impressionnante de produits de qualité en vue de dénicher LE cadeau tant recherché pour vos proches. Si vous cherchez des cadeaux authentiques et exclusifs, la boutique de Noël est l'endroit idéal pour mettre de l'éclat, du lustre et de la fraîcheur sous le sapin. Vous serez à même de constater toute la créativité et le dynamisme qui les animent.

Vous trouverez entre autres, des vêtements et accessoires, des bijoux uniques, des articles utilitaires et décoratifs en céramique, en cuir et en bois, des tricots, des délices du terroir, des livres, des tableaux, bref des créations pour tous les goûts et toutes les bourses!

La boutique de Noël est soutenue financièrement par la Société de développement des entreprises culturelles du Québec.

Une exposition sur la thématique des Noëls d'antan en Gaspésie est également accessible aux visiteurs durant cette période. Photos, jouets et autres artefacts permettront aux petits et grands de remonter dans le temps et de mesurer l'évolution de cette fête au fil des ans.

Le Musée est ouvert du 1<sup>er</sup> au 23 décembre selon l'horaire suivant : lundi, mardi, mercredi et samedi de 9 h à 17 h / jeudi et vendredi de 9 h à 17 h 30 et le dimanche de 12 h à 17 h.



### **25 000 x merci pour le soutien au Musée acadien du Québec**

Vingt-cinq mille fois merci aux artistes et généreux donateurs qui ont pris part à l'activité de financement *Un beau geste en tableau* le 30 septembre dernier à Bonaventure.

L'événement a généré la rondelette somme de 25 000 dollars au profit du Fonds de dotation du Musée acadien du Québec.

Outre les 67 participants qui ont fait un don de 200 \$ pour repartir avec une toile réalisée par des artistes de la région et d'ailleurs au Québec, l'encan chinois a rapporté près de 450 \$ avec la mise en vente de l'œuvre coup de cœur de la soirée. De plus, la firme comptable Leblanc, Bourque et Arsenault a versé un don de 1 000 \$ au fonds de dotation du Musée. Pour sa part, le maire de Bonaventure, M. Roch Audet, a profité de la soirée pour annoncer que la ville injectera 10 000 \$ dans le fonds de dotation du Musée.



Le Conseil d'administration, la direction et l'équipe du Musée sont profondément reconnaissants du soutien accordé par le milieu dans le cadre de cette activité. Cette générosité témoigne que le fait acadien est encore bien vivant dans la région, alors qu'environ 75 % de la population de la Baie-des-Chaleurs est de descendance acadienne.

Le Fonds de dotation du Musée acadien du Québec est en perpétuelle campagne de financement. Vous pouvez faire un don en personne au Musée ou via le site Internet de l'établissement. Le Musée acadien du Québec est un organisme sans but lucratif reconnu et autorisé à remettre des reçus aux fins d'impôts.

Jean-Luc Roy  
Agent d'animation au Musée  
acadien  
Téléphone : 418 534-4000  
[animation@museeacadien.com](mailto:animation@museeacadien.com)



# HALTE-GARDERIE

## Objectifs:

- ★ Permettre aux parents d'enfants de 1 à 5 ans de s'offrir un moment de répit.
- ★ Offrir l'occasion aux enfants de socialiser à travers des activités amusantes et diversifiées.
- ★ Enrichir l'expérience parentale par l'implication bénévole et créer un réseau naturel de soutien.

## Horaires:

### BONAVENTURE:

Dès le jeudi 18 janvier. Tous les jeudis sauf le dernier jeudi du mois à Bonaventure et le premier et dernier lundi du mois. 105 Av. Grand-Pré, Bonaventure

### PASPÉBIAC:

Tous les derniers jeudis du mois à Paspébiac à partir du 25 janvier. Dans l'Espace Famille (sous-sol de la bibliothèque) 95 Gérard-D Lévesque, Paspébiac

9H00 À 16H00

## Inscription

Contactez Joanie Rivière par courriel au [mdfgarderie@navigue.com](mailto:mdfgarderie@navigue.com) ou par téléphone au 418-534-4449

GRATUIT





L'équipe

du



JOURNAL LE GOÉLAND

vous



souhaite

*un Joyeux Noël et une Bonne année 2018*

*Profitez bien de ces belles fêtes*



*pour refaire*



*le plein de bonheur!*

